

Appel à la solidarité

Masques et équipements de protection disponibles

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, les masques de protection constituent des éléments essentiels de travail pour les professionnels en première ligne.

Au regard des circonstances exceptionnelles que nous rencontrons, il est important qu'une solidarité collective se mette en œuvre afin de leur apporter tout notre soutien logistique possible.

A cette fin, les services, collectivités, entreprises qui disposent de masques (y compris périmés), de type masques chirurgicaux, FFP2, FFP3, P3, non utilisés, sont invités à se signaler s'ils souhaitent en faire don aux professionnels en première ligne.

Vous pouvez adresser votre recensement sur le formulaire en ligne suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/covid19-aube-recensement-des-masques-de-protection>

Je vous remercie pour votre implication, votre solidarité et votre participation à cet effort collectif.

Le Centre Opérationnel Départemental

Préfecture de l'Aube